



Le Conseil agricole dans Agreo

Descriptif

La mise en œuvre du conseil agricole dans l'outil Agreo est simple et efficace. Elle répond aujourd'hui aux nombreuses attentes du terrain, aux obligations réglementaires de traçabilité du conseil et vous accompagne dans votre démarche de certification et de qualification.

Plusieurs modules peuvent être mis en œuvre dans ce cadre :

- **Agreo en standard** : avec les observations et les préconisations dans la saisie de l'itinéraire cultural,
- Agreo **Nomade** et ses fonctions équivalentes pour la saisie sur le terrain,
- le module **Communication** avec les avertissements auxquels peuvent être liés des fichiers (PDF, Word, image...),
- le module **cahier des charges** avec la base de données phytosanitaires,
- le **connecteur Agricommand** : permettant de posséder des données à jour en permanence et sans effort
- le module **Réglementaire** : un suivi et des alertes liés au référentiel légal, ainsi qu'un contrôle de conformité des chartres de production engagées.

Fonctionnement de l'envoi de préconisations



Cas d'utilisation

Le conseil morte saison

Le technicien réalise en période hivernale ses conseils « morte saison » depuis son bureau en saisissant des préconisations sur l'interface web mise à sa disposition (**Agreo standard**).

Il fait appel à la base de données phytosanitaires, mise à jour chaque semaine avec le **connecteur Agricommand**, et préconise ainsi les bons produits. Dès le jour suivant, les exploitations de son portefeuille reçoivent, selon le mode de communication paramétré (fax, email, SMS), le **rapport de préconisation** **NOUVEAU!**.

Le conseil en cours de campagne

Sur la base d'observations, de conseils météo, ou d'OAD, pendant les périodes de végétation, le service agronomique communique chaque semaine, ou au jour le jour les avertissements agricoles, via le module de **Communication**, en ciblant au mieux la population grâce au système de filtres (soit à destination des agriculteurs, soit à destination des techniciens).

Sur le terrain, le technicien au cours de ses tours de plaine, réalise des observations et des préconisations grâce à son outil de saisie **Nomade**. Ensuite, il peut les transférer directement via une synchronisation. Celle-ci

Rapport de préconisations

NOUVEAU!

Rapport de préconisations

Nom ou raison sociale : La Porte Sud		Tel : 043432050		
Adresse : 123 PETITE RUE LATTES		Fax : 043432051		
ID Unique : 9459	Préconisée par : Mr Le Grand	Saisie le : 16/04/2008	Type de préconisation : Fertilisation minérale	
		A réaliser le : 21/02/2008		
Parcelles concernées	Parcelle	Espèce	Variété	Surface
la zone Sud	le grand près	Ble Tendre Hiver	BRASCHE	12,00
Produit phyt préconisé		Composition N-P-K	Dose/Ha	Stade
Solution azotée 30		30,00-0,00-0,00	120,00 €/L	Fin tallage

Nom ou raison sociale : La Porte Sud		Tel : 043432050		
Adresse : 123 PETITE RUE LATTES		Fax : 043432051		
ID Unique : 9472	Préconisée par : Mr Le Grand	Saisie le : 16/04/2008	Type de préconisations : Traitement phytosanitaire	
		A réaliser le : 01/04/2008		
Parcelles concernées	Parcelle	Espèce	Variété	Surface
la zone Sud	le grand près	Ble Tendre Hiver	BRASCHE	12,00
Produit phyt préconisé		Cible	Dose/Ha	Stade
3C-STEP			9,00 L	
ABION E			2,00 L	

Le sociétaire ou le client : _____ Le technicien : _____
 Date et signature : _____ Date et signature : _____

Comment utiliser ces modules ?

Nous vous proposons ci-dessous un exemple concret de mode de fonctionnement faisant intervenir tous les acteurs de la chaîne.



peut être soit délocalisée en utilisant une carte de connexion 3G, soit réalisée de façon classique via une connexion standard de retour au bureau.

Ce nouveau rapport de préconisation est transféré aux exploitations par les mêmes moyens de communication (Fax, mail, SMS). Dans le cas du fax ou de l'email, le document de préconisation est directement imprimé et signé par les deux parties, **le numéro unique de préconisation assure la traçabilité du conseil.**

L'agriculteur copie les préconisations dans son interface web afin de créer ses interventions. Il conserve la trace des préconisations en élément déclencheur (justification de son travail), adapte son intervention au contexte (changement de météo par exemple) et complète la justification de son travail avec les avertissements et les observations reçus.

Le contrôle automatique des cahiers des charges

Au fil de l'avancement de la saison, le technicien ou l'agriculteur peut réaliser un contrôle de conformité de l'itinéraire cultural en faisant appel au contrôle de **Cahier des Charges**. Celui-ci lui mettra en évidence les anomalies identifiées sur la base des interventions saisies (non respect de dépassement de cumul de dose, alerte sur les DAR ...).

Le respect de la réglementation

Au niveau global, l'interfaçage du module **Réglementaire** peut aller plus loin dans ce contrôle de conformité en s'assurant, d'un suivi d'ensemble de l'exploitation en cohérence avec des chartres de production et en respect avec la réglementation en vigueur. Ce contrôle réalisé par le moteur de règles en place se fait à tout moment et prévient l'agriculteur en cas de dérive dans le cadre du suivi d'exploitation.

Synthèse

Il s'agit d'un exemple assez complet permettant de mettre ici en évidence la liaison entre les modules d'Agreo destinés au conseil et la pertinence de ceux-ci dans le cadre de la réglementation en vigueur dans le domaine agricole.

Points clés et nouveautés

- Les **Observations** : suivi de réseau de parcelles témoins ou suivi unitaire, saisie d'enquêtes parcellaires qualitatives
- Les **Préconisations** : Marqueur de l'activité du technicien puisqu'elles sont associées à son profil ; seul le technicien ayant saisi à l'origine est à même de modifier son conseil, ceci permet de justifier les démarches de traçabilité.
- Paramétrage pour chaque agriculteur du type d'envoi des préconisations : **E-mail, Fax, SMS NOUVEAU!**
- Outil **nomade** de saisie des observations et préconisations
- **Avertissements** : diffusion ciblée de messages météo, de pression parasitaire,...
- Les déclencheurs : chaîne de **justification** des travaux par des liens simples entre entités,
- Base de données **phytosanitaires et cahiers des charges** : pour un meilleur accompagnement dans les choix des produits et une meilleure connaissance des travaux effectués,
- Module **réglementaire** : permet la définition de règles métier contrôlées à chaque saisie de données par les agriculteurs et les accompagnants ainsi, de manière proactive, dans le respect de la réglementation et des chartres de production.

Profils et règles générales

Profil technicien : C'est le profil principal de ce module. Le technicien est l'acteur majeur du conseil puisqu'il est l'initiateur des observations, des préconisations et des avertissements.

Profil agriculteur : L'agriculteur est la cible du conseil. Il reçoit donc les différentes informations et les utilise dans le cadre de son travail au quotidien.